



République Française
Département des Alpes- Maritimes
Ville de TENDE

AR Prefecture

006-210601639-20241004-2024_92-DE
Reçu le 07/10/2024

EXTRAIT
DU REGITRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 OCTOBRE 2024

Le vendredi 4 Octobre 2024 à 18h30,

Les membres du conseil municipal de la commune de Tende se sont réunis dans la salle du conseil, sur convocation qui leur a été adressée le 27 septembre 2024, par le Maire, sous la présidence de Jean-Pierre VASSALLO, Maire.

Etaient présents : Jean-Pierre VASSALLO – Dominique DALMASSO – Morgan MILANO – Jean-Charles QUERCIA – Maryse CASTELLANI – Marguerite CARBONI – Marylène DALMASSO - Caroline FRANCA – Patricia ALUNNO – Olivier GIACOMETTI - Julie CLAVAUD

Pouvoirs : Myriam PASTORELLI à Marguerite CARBONI - Sébastien VASSALLO à Jean-Pierre VASSALLO - Lucie MOULIN à Marylène DALMASSO - Françoise VADA à Jean-Charles QUERCIA – Cyrille LEJA à Morgan MILANO – Florent REYNAUD à Caroline FRANCA

Absents excusés : Elise FERRARI – Pierrette GHIO

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
19	11	6	2

Mme Caroline FRANCA été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2024_92

Objet : 10 – 5.7.8– RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DE LA CARF

Le Maire expose à ses collègues qu'en application de l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire.

Ce rapport comprend le bilan des activités 2023 relatives aux compétences obligatoires et

AR Prefecture

006-210601639-20241004-2024_92-DE
Reçu le 07/10/2024

optionnelles de la CARF.

Le conseil municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après en avoir délibéré :

- Prend acte du rapport d'activités 2023 de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française
- Le rapport d'activités 2023 de la CARF est mis à la disposition du public qui peut le consulter au secrétariat de la Mairie

*Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme*

*Le Maire
Jean-Pierre VASSALLO*

Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet de la Commune le:
Et de la réception en Préfecture le :